

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:13443-2017:TEXT:FR:HTML>

**France-Chambéry: Services postaux  
2017/S 009-013443**

**Avis de marché**

**Services**

Directive 2014/24/UE

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

I.1) **Nom et adresses**

Ville de Chambéry  
Direction finances et commande publique, pôle commande publique, BP 11105  
Chambéry Cedex  
73011  
France  
Téléphone: +33 479602092  
Courriel: [marchespublics@mairie-chambery.fr](mailto:marchespublics@mairie-chambery.fr)  
Fax: +33 479336566  
Code NUTS: FR717

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://www.chambery.fr>  
Adresse du profil d'acheteur: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

I.2) **Procédure conjointe**

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:  
<http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues autre adresse:

Ville de Chambéry  
Service courrier BP 11105  
Chambéry Cedex  
73011  
France  
Téléphone: +33 479602070  
Courriel: [jl.bolatto@mairie-chambery.fr](mailto:jl.bolatto@mairie-chambery.fr)  
Code NUTS: FR717

**Adresse(s) internet:**

Adresse principale: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Ville de Chambéry  
Pôle commande publique bureau 19 BP 11105 99, place François Mitterrand- carré Curial. Bureaux ouverts du  
lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30

Chambéry Cedex  
73011  
France  
Courriel: [marchespublics@mairie-chambery.fr](mailto:marchespublics@mairie-chambery.fr)  
Code NUTS: FR717  
**Adresse(s) internet:**  
Adresse principale: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale

I.5) **Activité principale**

Autre activité: Compétences des communes prévues au code général des collectivités territoriales

**Section II: Objet**

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Prestations d'affranchissement et de distribution du courrier pour la Ville de Chambéry.  
Numéro de référence: 16/53

II.1.2) **Code CPV principal**

64110000

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Prestation régulière d'affranchissement et de distribution du courrier quotidien — prestation ponctuelle d'impression de documents transmis de manière dématérialisée de mise sous pli, d'affranchissement et de distribution de courriers en nombre.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

Valeur hors TVA: 580 000.00 EUR

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

64100000

64120000

64121100

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR717

Lieu principal d'exécution:

France métropolitaine, territoires d'outre-mer, zone de l'union Européenne (Ue) et International (hors Ue) 73000 Chambéry.

II.2.4) **Description des prestations:**

Accord-Cadre avec maximum et un opérateur économique. Montant maximum: 580 000 EUR HT. Durée de 3 ans à compter de sa date de notification. Pas de décomposition en lots séparés: les services de la Collectivité ne sont pas en mesure d'assurer par eux-mêmes les missions d'organisation, de pilotage et de coordination

des prestations. En outre, la prestation prépondérante de la consultation concerne l'affranchissement et la distribution du courrier quotidien alors que la partie des prestations concernant l'impression de documents transmis de manière dématérialisée avec impression, mise sous pli, affranchissement et distribution de courriers en nombre est actuellement ponctuelle et principalement utilisée par la Direction de l'éducation (estimation de consommation: 18 625 EUR TTC de consommation de janvier à août 2016). Ainsi, les prestations objet de l'accord-cadre à intervenir ne permettent pas d'effectuer un allotissement dans des conditions techniques satisfaisantes.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Qualité des prestations / Pondération: 45

Prix - Pondération: 55

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 580 000.00 EUR

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: oui

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

L'option s'entend comme la variante obligatoire exigée par le pouvoir adjudicateur à savoir: les candidats doivent présenter dans leur offre la variante obligatoire suivante : dépose par la Collectivité du courrier sortant auprès d'une agence locale du prestataire. la variante obligatoire ci-dessus doit obligatoirement être décrite dans l'offre et chiffrée par les candidats.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.7.2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire Dc1 version du 31.3.2016 ou Dume); renseignements concernant l'aptitude à exercer l'activité professionnelle: l'inscription de l'opérateur économique sur un registre professionnel Lettre de candidature qui n'a plus à être signée — désignation du mandataire par ses cotraitants (formulaire Dc1 version du 31.3.2016 ou Dume) Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du contrat, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (formulaire Dc2 version du 31.3.2016 ou Dume).

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de 3 ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.. Pour chaque certificat précité, l'organisme acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Autorisation officielle délivrée par l'arcep (autorité de régulation des communications électroniques et des postes) lui conférant le titre de prestataire de services postaux.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**III.2) Conditions liées au marché**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution:**

Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance Caractéristiques des prix: prix unitaires. Modalités de variation des prix: révision périodique. Annuelle. Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes: selon les modalités du CCAG-FCS. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements: Ressources propres de la collectivité (section fonctionnement) Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois: en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; en qualité de membres de plusieurs groupements.

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**Section IV: Procédure**

**IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

**IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 21/02/2017  
Heure locale: 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date: 22/02/2017  
Heure locale: 14:00  
Lieu:

Dans les locaux de la personne publique. L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Section VI: Renseignements complémentaires**

**VI.1) Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:  
Marché récurrent.

**VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

**VI.3) Informations complémentaires:**

Accord-Cadre avec émission de bon de commande avec engagement sur un montant maximum sur la durée totale du marché (3 ans). Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces listées au règlement de consultation. Il peut également utiliser les formulaires Dc1 et Dc2 joints au DCE. L'acheteur public accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution (Ue) 2016/7 de la Commission Européenne du 5.1.2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen, en lieu et place des documents mentionnés au RC. Ce document devra être rédigé en français. Ces documents sont disponibles et téléchargeables gratuitement (cf.rc). Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures: la ville préconise la transmission des plis par voie électronique. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le RC (cf. Dce). Conformément aux articles 48-II et 50 du décret du 25/03/16, un opérateur économique peut avoir recours aux capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur pour l'exécution des prestations, le candidat apporte la preuve, par tout moyen approprié, qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Conformément à l'article 53-I du décret, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que la ville peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà transmis à la Collectivité dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. En application de l'article 49-II du décret, les candidats peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que

les informations qui y figurent sont toujours valables. Les sociétés candidates nouvellement créées se trouvant dans l'incapacité de produire, dans leur dossier de candidature, les pièces et références requises dans le RC sur plusieurs années peuvent justifier de leurs capacités par tout autre moyen et notamment tout document considéré comme équivalent (cf.rc). Le pouvoir adjudicateur impose une variante obligatoire (cf. Rubrique option au présent avis). Les candidats peuvent en outre proposer une variante (facultative) — cf.rc. Les sous critères sont précisés au RC.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Grenoble  
2 place de Verdun, BP 1135  
Grenoble Cedex  
38022  
France  
Téléphone: +33 476429006  
Courriel: [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)  
Fax: +33 476518944

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

La procédure de passation du présent marché peut être contestée devant le tribunal administratif de Grenoble selon les voies et délais de recours suivants: référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être exercé dans un délai de 11 ou 16 jours à compter de la date d'envoi de la notification informant du rejet de leur offre aux candidats non retenus. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

11/01/2017